La sécurité n'est pas un luxe mais une nécessité !

La sécurité des personnes et des marchandises dans les entrepôts est un vaste sujet. Cela concerne aussi bien les balayeuses qui permettent de maintenir un endroit propre afin que le matériel roulant ne souffre pas, que les barrières de sécurité qui, par exemple, peuvent protéger un zone où il y a un risque de chute ou d'accidents avec des machines en circulation pour les opérateurs. Vous trouverez donc dans ce dossier des fabricants de produits et matériels très divers concernant la sécurité en général. Un bon nombre de ces constructeurs sont nouveaux... dans nos pages !

Toujours sur le thème de la sécurité, une information concernant le sujet de l'ATEX (Atmosphères Explosives) nous a été communiquée par Jean-Marie Constant, directeur de la société Centrexpert. Nous vous la rapportons !

CONSEILS DE "PRO" SUR LE MARQUAGE CE ATEX

« *Pour les utilisateurs de chariots de manutention ATEX issus de standard, comme le sont la plupart des chariots de manutention, il est bon de savoir que la version révisée de la Directive 94/9/CE précise que cette machine doit être placée sur le marché par un seul responsable qui appose le seul CE ATEX autorisé sur la machine. Ce dernier doit pouvoir prouver que la machine rejoint toutes les directives, en plus de celle concernant l'ATEX.*

Le seul responsable en mesure d'apposer la plaque CE ATEX tout en pouvant prouver que la machine est en accord avec la directive machine et la directive compatibilité électromagnétique, c'est le constructeur de la machine puisque c'est lui qui a constitué le dossier technique de la machine et qui a déjà apposé le CE Standard. En ce qui concerne la partie ATEX de la machine, partie généralement sous-traitée par des spécialistes et qui doit donc être intégrée dans le CE du constructeur, celle-ci doit être nécessairement agréée par le constructeur qui prend en charge la responsabilité complète du chariot de manutention ATEX.

Mon conseil est donc de vérifier que vos chariots de manutention ATEX possèdent bien le seul marquage CE ATEX du constructeur. Car sinon, les responsabilités en cas d'accident ne sont pas clairement définies. Vos juristes et votre assureur sauront vous informer sur les conséquences. » ●

Sélection produits

A-Safe a le bon ré... "i"Flex ! Après 5 années de recherche et plusieurs brevets, la nouvelle gamme de barrières de protection flexibles iFlex du fabricant anglais A-Safe possède un design complètement nouveau. Elles disposent d'amortisseurs de chocs intégrés qui permettent de quasiment doubler les forces absorbées. Emmanuel Archidec, directeur de A-Safe France précise « *Avec iFlex, les forces absorbées sont encore plus importantes, jusqu'à 25 000 joules, ce qui correspond à un chariot élévateur de 10 tonnes lancé à 10 km/h. Le choc est ainsi diffusé dans l'ensemble de la barrière et préserve le personnel mais aussi les sols, les bâtiments... et les chariots. La barrière reprend sa forme après l'impact.* » Toujours fabriquées en Mémaplex, un matériau unique à mémoire de forme, ces barrières sont réalisables sur-mesure, entièrement modulaires et permettent également de réduire les coûts de maintenance.

Audinnov vous entraîne vers les hauteurs : Concepteur et fabricant français d'échelles, Audinnov a développé différentes PIRL (Plate-forme Individuelle Roulante Légère) adaptées aux besoins des clients, dans le respect de la réglementation. Elles sont destinées à se substituer aux échelles non sécurisées interdites en tant que poste de travail. Les améliorations apportées en termes d'ergonomie et de sécurité, en particulier de légèreté, ont permis aux PIRL d'être progressivement acceptées par de nombreux techniciens. Audinnov vient de lancer la PIRL 2.0 Ultralight. Celle-ci intègre de très nombreux perfectionnements tout en conservant sa légèreté. Portillons protecteurs à fermeture automatique, garde-corps élargi, jambes coulissantes avec réglage précis pour s'adapter à tous les dénivelés... Autant de solutions pour des gains de confort, de sécurité et de facilité de mise en œuvre. La PIRL 2.0 est conçue pour les métiers du second œuvre, les administrations, le BTP, etc...

Brammer et son distributeur automatique : Brammer est distributeur agréé de grandes marques mondiales dont 3M, Gates, NSK, Renold, Siemens, Simrit, SKF et Timken. Il opère dans 23 pays d'Europe. Parmi les produits proposés, le Brammer InvendTM est une solution qui repose sur une idée simple : mettre à disposition du client – au sein de ses locaux– un distributeur automatique de pièces et de produits à forte rotation tels que les EPI (Équipements de Protection Individuels), l'outillage à main, les outils de lubrification, les produits d'entretien, de nettoyage, d'hygiène et de sécurité... Grâce à ce distributeur automatique, chaque société peut réduire sa consommation des produits industriels à forte rotation, diminuer ses coûts de stockage et améliorer sa productivité. Les produits sont disponibles 24h/24, 7j/7, avec réassort automatisé géré par un progiciel. Lorsque le niveau de →→